

**Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique domestique à basse et à très basse tension
suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 (AR 08/09/2019)**

Annexes : schéma(s) unifilaire(s) : 0 ; plan(s) de position : 0 ; autres annexes : 1 (croquis)

1. Identification :

Adresse de l'installation : 11 Boulevard Emile Devreux à 6000 Charleroi

Unité d'habitation

Propriétaire/exploitant/gestionnaire : ██████████

Responsable de l'exécution du travail : non communiqué

TVA : Néant

GRD : ORES

Code EAN : Non communiqué

Compteur n° : Non accessible

Index Jour : Néant

Index Nuit : Néant

Compteur Nuit n° : Néant

Index : Néant

2. Branchement :

Tension nominale : mono 230V

Protection branchement existante : - A

Alimentation tableau principal : type VFVB 4 x 10 mm²

Interrupteur général : néant

Cachet GRD

3. Prise de terre, circuits, protections

Type de prise de terre : piquet(s)

Nombre de tableaux : 1 – Nombre de circuits : 7

4. Description

Date de l'installation : d'avant le 01/10/1981 (dérogations Section 8.2.1. Anciennes installations électriques domestiques)

4 circuits monos 16A ; VOB 2,5 mm².

2 circuits monos 10A ; VOB 2,5 mm².

1 circuit monos 30A ; VOB 2x4 mm².

5. Contrôle

Type de contrôle : Section 8.4.2. Visite de contrôle d'une ancienne installation électrique domestique d'une unité d'habitation lors de la vente.

Base : Sous-section 4.2.4.3. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les installations domestiques.

Mesures : Résistance de dispersion de la prise de terre : - Ω - Isolement général : 2,84 MΩ

➤ Adéquation différentiels et valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : pas d'application.

➤ Adéquation protection contre les surintensités et les sections des circuits qu'ils protègent : en ordre.

➤ Correspondance des schémas/plans à l'installation : infraction.

➤ Etat du matériel d'installation fixe : en ordre.

➤ Contacts directs et indirects : infraction.

➤ Fonctionnement des dispositifs de protection différentiel par leur bouton test : pas d'application.

➤ Boucles de défaut et raccordement correct des dispositifs de protection différentiel : pas d'application.

➤ Continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs de protection : infraction.

6. Infractions/Observations

-schémas absent

-repérage des circuits non fait sur le tableau

-avertissement et indication de tension non présent sur le tableau

-pas de protection par différentiel en en-tête de l'installation

-pas de protection par différentiel 30mA pour les prises sans contact de terre ,lave-vaisselle,machine à laver,sèche-linge et salle de bain

-pas de bague de calibrage

-prises sans protection enfant

Observation :

-résistance de terre non mesurée (non accessible)

-adéquation section de distribution et intensité en amont à vérifier

7. Conclusions

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation existante n'est pas conforme (1) aux prescriptions du RGIE Livre 1.

Le dispositif de protection différentiel a été plombé; les schémas ont été visés.

Le prochain contrôle est à effectuer par un organisme au choix de l'acheteur 18 mois après l'acte de vente.

8. Conseils (rappel des prescriptions réglementaires)

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique; Toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier; Il y a lieu d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral Economie, Direction Energie Electrique de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence de l'Electricité.

(1) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes mesures adéquates prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Pour OA : Antea IANNELLI

Visa :

Date de visite : 17/06/2024

Date d'émission : 24/06/2024.


 Antea Iannelli
0470/30.95.67
ENERCETEC

~~XXXXXXXXXX~~

bl. Emilia Sereno 11/5 ind.
6000 Chetani



